

COMMUNIQUE DE PRESSE DU COMMISSARIAT AUX ASSURANCES

Au 2^{ème} trimestre 2024, l'augmentation de l'encaissement observée en 2023 se poursuit pour le secteur de l'assurance non vie et le rebond amorcé lors du 1^{er} trimestre 2024 se confirme pour l'assurance vie.

Avec un accroissement de son encaissement dépassant les 4,54%, le secteur de l'assurance non vie continue sa progression régulière et ininterrompue depuis de nombreux trimestres. L'encaissement non vie atteint un total de 11,3 milliards d'euros rapporté à 10,8 milliards d'euros à la même période l'année dernière.

Si les chiffres semblent indiquer une bien meilleure performance des assurances internationales au regard des locales, il est nécessaire de préciser que l'apparente stagnation du secteur local est la conséquence d'un ajustement comptable opéré par un opérateur. Nonobstant cette correction, la croissance du secteur local serait de 4,4% soit tout à fait en ligne avec le secteur international.

En termes d'encaissement brut, le secteur de l'assurance vie présente une augmentation de près de 45,4% au 2^{ème} trimestre 2024 par rapport au 2^{ème} trimestre 2023. Cette forte augmentation est due principalement aux produits à rendements garantis (160,4%) et dans une moindre mesure aux produits en unités de compte (6,7%). L'encaissement vie atteint un total de 13,4 milliards d'euros rapporté à 9,2 milliards d'euros à la même période l'année dernière.

Si la remontée rapide des taux d'intérêt a momentanément détourné les investisseurs des produits d'assurance vie au profit de produits bancaires, il semblerait que cette tendance s'inverse depuis le début de l'année.

Le total des engagements techniques des entreprises d'assurance vie s'établit à 233,7 milliards d'euros à la fin du 2^{ème} trimestre 2024 en légère augmentation par rapport à la fin du 1^{er} trimestre 2024.